

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20250801

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit août à 20h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Val d'Etangson (Evaillé) en séance publique sous la Présidence de Madame LELONG Françoise.

Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, CHÉRON Michel, DUPIN Christian, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHE-TOLRA Benjamin,
20 août 2025	LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, RENARD Candy, ROUGET Anne-Marie, membres titulaires.
Date d'affichage	
20 août 2025	

Étaient excusés :

Nombre de conseillers	M. BOSNYAK Yvan donne pouvoir à M. LEBERT Philippe
En exercice : 42	M. FLAMENT Dominique donne pouvoir à Mme ROUGET Anne-Marie
Présents : 23	Mme GAUTIER Cindy donne pouvoir à M. VADÉ Prosper
Votants : 32	Mme GERMAIN Martine donne pouvoir à M. LEDIEU Christophe
	M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à M. GUIBERT Aris
	M. LEROY Michel donne pouvoir à Mme LELONG Françoise
	M. MARTEL Jean-Pierre donne pouvoir à M. LABURTHE-TOLRA Benjamin
	M. MASSÉ Nicolas donne pouvoir à Mme BRIGANT Nicole
	Mme MENU Catherine donne pouvoir à Mme BONNEFOY Béatrice
	Mme BESNIER Claire
	M. CHABILLANT Jean-Luc
	M. FOUCAULT Yves
	M. GAUTHIER Renaud
	M. JAMOIS Xavier
	M. MARIAIS Jean-Pierre
	M. MORIN Sébastien
	M. PARIS Hubert
	M. POTTIER Louis
	Mme STERBA Éléonora

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20250828-20250801-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/09/2025

Madame RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

OBJET : CONTRATS PAYS DE LA LOIRE 2026 (CTR)
DEMANDE DE SUBVENTION

Vu la délibération n°20240322 portant sur la répartition des fonds régionaux du Contrats Pays de la Loire 2026 (CTR)

Au titre du Contrat Pays de la Loire 2026, la Communauté de communes sollicite une subvention de 163 817.56€ (soit 70% du montant HT des travaux) relative au projet « Aménagement paysager des abords des équipements communautaires avec création des cheminements sécurisés pour la circulation douce ».

Ce projet s'inscrit dans les orientations emploi/économie, transitions écologiques, jeunesse et inclusion telles que définies dans le SRADDET.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de demander une subvention de 163 817.56€ relative au projet « Aménagement paysager des abords des équipements communautaires avec création des cheminements sécurisés pour la circulation douce »
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 28 août 2025

La secrétaire de séance,

P/Le Président,
La 1^{ère} Vice-Présidente

Candy RENARD

Françoise LELONG

COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS